

EDITORIAL

L'été 1995, chaud et ensoleillé, aura été marqué au moins en région parisienne, par de nombreux épisodes de pollution atmosphérique photo-oxydante, dépassant les seuils d'alerte 1 et 2. Ces phénomènes sont évidemment à l'origine de fréquentes interventions dans les médias, parfois excessives. Certes, le problème est préoccupant et justifie pleinement l'important et récent effort de autorités sanitaires (et environnementales) pour l'information du public. Pour autant, il ne faudrait, après des années de léthargie collective, ni dramatiser la situation en termes de risque sanitaire, ni oublier d'autres aspects de la pollution atmosphérique, acido-particulaire surtout, ni, à l'opposé se démobiler à nouveau. Le congrès d'Epidémiologie environnementale qui s'est tenu aux Pays-Bas, début septembre, a bien montré que la pollution atmosphérique urbaine reste préoccupante car les résultats des nombreuses études réalisées ou en cours convergent dans le sens d'un risque sanitaire (mortalité, morbidité accrues) pour des niveaux d'exposition relativement faibles et souvent conformes aux valeurs de référence nationales et internationales. Il faut donc poursuivre et amplifier les actions notamment au regard de la pollution d'origine automobile. C'est bien le message donné par le Ministère français de l'environnement avec son initiative consistant à élaborer très rapidement une loi actualisée relative à la pollution atmosphérique. Cette démarche a conduit Madame le Ministre à mettre en place un groupe de concertation auquel participe d'ailleurs directement l'APPA, en la personne du délégué de son Président ; j'ai moi-même l'honneur d'y avoir été convié.

Cette importante initiative est évidemment fondée pour partie sur des réflexions de la cellule « Prospective et stratégie » du Ministère de l'Environnement en matière de transports (je ne l'aborderai pas ici malgré son importance) et sur le rapport de P. Richert sur « les évolutions souhaitables pour le dispositif national de surveillance de la qualité de l'air » (mai 1995). Dans ses conclusions, ce rapport rappelle que l'air constitue un enjeu majeur aux plans sanitaire et environnemental, ce qui implique une surveillance à la hauteur de l'enjeu. Le dispositif actuel présente de nombreuses carences : couverture incomplète du territoire ; manque d'effectifs et de références nationales et internationales de qua-

lité du mesurage, décalage entre importance des missions et moyens disponibles, valorisation partielle des données, ressources financières incertaines, instances statutaires mal équilibrées. Or, de nouveaux défis sont à relever, selon l'auteur : nouvelles données sanitaires (et environnementales ?), impact de la pollution automobile, progrès technologiques et réglementaires, retard de la France par rapport à d'autres pays développés. Il faut donc évoluer très notablement : équiper les grandes agglomérations, diversifier les indicateurs de qualité atmosphérique tout en renforçant l'assurance qualité des mesurages et la capacité d'analyse d'expertise et de modélisation, gérer la pollution d'origine automobile, sensibiliser et informer le public, créer un Comité national de l'air et des dispositifs régionaux et interrégionaux représentatifs, efficaces et coopératifs, dégager des sources nouvelles de financement,... Une loi cadre sur l'air s'impose pour gérer ce patrimoine aussi essentiel que celui de l'eau.

Nul doute que bon nombre des propositions de ces deux rapports sont raisonnables et impératives. L'APPA souhaite participer à l'élaboration de cette nouvelle politique qui va se heurter à de nombreux intérêts ou conservatismes professionnels, politiques et populaires ; elle espère bien, en particulier, qu'associations compétentes et personnalités qualifiées feront partie intégrante des nouvelles instances nationales et régionales de surveillance et d'action dans le domaine de la pollution atmosphérique.

Le numéro 147 de la revue Pollution Atmosphérique présente tout d'abord dans la rubrique « Détection et Mesures » une contribution de M. Millet et al. relative à l'analyse des brouillards en milieu urbain : il s'agit, à Strasbourg, de déterminations d'acides organiques et de métaux traces dont les concentrations, selon la taille moyenne des particules, sont mises en relation avec des sources locales, mobiles ou fixes. Trois articles sont issus du congrès organisé par l'APPA, Indoor Air International (l'IAI) et la Société Française de Toxicologie (SFT) à Dijon du 31 mars au 1^{er} avril 1995 sur le thème « Toxicologie et pollution de l'air : évaluation du risque ». L'un, signé par J.A. Hoskins, constitue une réflexion personnelle sur l'évaluation du risque en pollution atmosphérique, réflexion qui se prête à

une large discussion. Le second, d'I. Momas et al., est un bilan bibliographique concernant les apports respectifs et les limites de l'expérimentation humaine contrôlée et de l'épidémiologie aux connaissances en pollution atmosphérique, illustrée par l'exemple de l'ozone, relativement bien documenté en termes d'évaluation du risque. Le troisième, de A. Pfohl-Leszkowicz et al., décrit les principes et quelques applications (encore très ciblées en milieu professionnel) de la détection d'adduits (liaisons covalentes à l'échelle moléculaire entre un toxique ou métabolite et un récepteur biologique) de l'ADN (acide désoxyribonucléique), support de l'information génétique. Cette approche par biomarqueurs est importante car elle permet, dans certaines circonstances, de mieux accéder à la connaissance de l'exposition interne de toxiques (« dose interne ») voire même aux effets moléculaire initiateurs de pathologie cancéreuse, par exemple.

Deux autres articles ont été retenus. L'un, de J.M. Bertolino et al., décrit les résultats d'une com-

paraison, en zone urbaine, du mesurage des hydrocarbures aromatiques monocycliques (HAM) par la méthode traditionnelle (échantillonnage intégré et analyse chromatographique différée en laboratoire) et d'une mesure en continu et automatisée sur site. Cette dernière approche serait évidemment très intéressante pour les réseaux de surveillance et de nature à permettre de suivre l'évolution d'une composante de la pollution atmosphérique, importante et très liée à l'automobile.

Enfin, A. Person et al., publient les premiers résultats d'une étude cherchant à évaluer, en termes d'immission, l'impact des rejets d'une usine d'incinération de déchets ménagers de la région parisienne, source polyvalente de contaminants atmosphériques trop peu prise en considération. C'est aussi une étape du processus de mise en conformité « européenne » de ce type d'installation.

Professeur Bernard FESTY